



République Française  
Département du Loiret

Commune de Villemandeur

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 28 Janvier 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	24	26

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
MONTARGIS  
Le : 04/02/2025  
Et  
Publication du : 04/02/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit Janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux conseillers municipaux le 21/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/01/2025.

**Présents** : Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. COULON François, M. SIMON Patrice, M. DUPORT Jean-François, Mme DE MEDTS Michelle, M. LEMAIRE Jean-Claude, Mme CANGE Josiane, M. LINARD Alain, M. MICHELAT Jean-François, M. PRIGENT André, Mme BALOCHE Nicole, Mme BELLOT Elisabeth, Mme PASQUET Christine, Mme GANNAT Fanny, Mme SALIS Alexandra, M. DEPOND Jean-Michel, Mme MEUNIER Sylvie, M. MAHÉ Bernard, M. PRIOU Éric, Mme DUCHESNE Adeline, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine, Mme DESCHAMPS Véronique

**Excusés avec procuration** : Mme LECONTE Catherine à M. LEMAIRE Jean-Claude, Mme CHARLET Audrey à Mme SALIS Alexandra, M. MASSONNEAU Philippe à M. DEPOND Jean-Michel, M. GUIRAUD Laurent à M. PRIGENT André

**Excusé(s)** : Mme DOUCET Denise

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme DE MEDTS Michelle

### 2025-011 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS POUR L'EXERCICE 2024

Chaque année, le Conseil Municipal décide de l'attribution de subventions aux associations et organismes divers.

**Vu** les demandes de subventions,

**Vu** l'avis favorable de la Commission de la vie associative qui s'est réunie le 20 janvier 2025,

**Associations Mandoraises :**

Organismes	Subvention accordée 2024	Subvention fonctionnement 2025	Subvention demandée sur Projet 2025	Demande financement Matériel 2025	TOTAL subvention 2025 sollicitée	Avis de la Commission pour Subvention 2025	Elus sortant de la salle	Résultat VOTE du CM
AMICALE DE PÉTANQUE	750,00 €	1 250 €		entretien des terrains		1 000€  Renfort de l'entretien désherbage des terrains par les Services techniques couverture photovoltaïque 2026		À l'unanimité
Association Sportive Collège		500 €			500 €	Refus L'association doit adresser une demande de financement à l'agglomération		À l'unanimité
Association Sportive Lycée Durzy		1 000 €			1 000 €	Refus l'association est financée par l'agglomération		À l'unanimité
DAIKATO RYU	300,00 €	500,00 €			500 €	400€ L'association doit développer ses ressources propres		À l'unanimité
FOOTBALL CLUB MANDORAIS	11 000,00 €	12 000 €		entretiens des terrains 12 000 refection bancs de touche 11000 Sécurisation de la main courante à chiffrer	12 000 €	11 000€ subventions  Entretien carottage/sablage Avis sur investissement à revoir au budget  association rencontrée le 16/12 Bancs de touche et sécurisation de la main courante		À l'unanimité
GYM HARMONIE et zumba	500,00 €	800,00 €		400,00 €	1 200 €	500 €		À l'unanimité

GYM LOISIRS VILLEMAND EUR	350,00 €	350,00 €			350 €	350 €	Cl. TOURATIER	À l'unanimité
KOUSAI JUDO	600,00 €	900,00 €		Panneau indicateur et nettoyage sous les tatamis	900 €	600 €		À l'unanimité
RING MANDORAIS	5 000,00 €	3 000,00 €	5 000,00 €		8 000 €	3 000 €  pour le fonctionnement  Subvention gala Suspendue en attente budget prévisionnel et déclaration officielle de l'évènement - rencontre le 16/12		À l'unanimité
TENNIS CLUB MUNICIPAL	1 500,00 €	2 000 €		Entretien démoussage 750€/an Réfection 2 terrains ext - 7500€ Ht en régénération - 35 000€ en réfection complète Reéquilibrage n 1 terrain int - 7000€ HT	2 000 €	1 500€ pour le fonctionnement projet de couverture photovoltaïque Association rencontrée le 16/12  La question de la serrure, et de la réfection des terrains extérieurs sera revue en commission travaux		À l'unanimité
SQUASH	700,00 €	pas de demande	900,00 €		900 €	700 €		À l'unanimité

<b>MJC VILLEMAND EUR</b>	Subvention de 12000  (dont 5000 fonctionnement + 1000 abonnements  + 1000 petits équipements  + 5000 éducateurs basket )  Prise en charge directe par la commune  + 8000 livres + 3000 équipements  <b>TOTAL :</b>  <b>23 000</b>	14 690  (6000 fonctionnement général + 5400 basket + 1000 abonnements bibliothèque + 900 animations bibliothèque + 540 tir à l'arc et 850 escalade ) + 8000 livres  <b>TOTAL :</b>  22 690				<b>14 690€</b>  (+ 8 000€ livres pris en charge en direct par commune)  <i>Association rencontrée le 16/12</i>	B. GADAT E. BELLOT	À l'unanimité
<b>AMIS DES ECOLES MANDORAIS ES</b>	500 +1000 €	1 000,00 €			1 000 €	<b>500 €</b>	A. DUCHESNE	À l'unanimité
<b>Association Florale Horticole du Gatinais</b>	200 €	200 €			200 €	<b>200 €</b>		À l'unanimité
<b>CATAM</b>	1 000 €	1 000 €			1 000 €	<b>500 €</b>		À l'unanimité
<b>COMITE DES FETES</b>	18 500 €		20 000 €		20 000 €	<b>18 500 €</b>  pour anniversaire des 60 ans  Conventionnement à formaliser	S. MEUNIER P. SIMON CL. TOURATIER	À la Majorité
<b>DIABOLOBUS</b>	1 500 €	500 €	1000 €		1 500 €	<b>500€</b> fonctionnement <b>+ 1000 €</b>  pour projet festival du jeu (2ème édition)		À l'unanimité

ENTRACT	- €	200 €			200 €	en attente confirmation adresse du siège social Passé en association hors commune		X
ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA	500 €	500 €			500 €	500 € association rencontrée le 16/12		À l'unanimité
Groupement Indépendant des Parents d'élèves du Collège Lucie Aubrac	600 €	600 €	300 €		900 €	600 € de fonctionnement et 300 € sur présentation de facture édition du guide des 6èmes	F. GANNAT	À l'unanimité
MUSIK AIR	19 000 €		20 000 €		20 000 €	18 500 € association rencontrée le 16/12		À la Majorité (CONTRE : JM. DEPOND Ph. MASSONNEAU)
UNC UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	750 €	300 €	700 €		1 000 €	300 € fonctionnement Arbitrage sur demande projet fête des drapeaux suspendue en attente communication du budget de l'évènement association rencontrée le 16/12	JM. DEPOND	À l'Unanimité
TOTAUX								

Mme Serrano explique que la bibliothèque de la MJC fonctionne en réseau avec l'AME mais il n'y a pas d'achats de livres, c'est pourquoi Villemandeur donne chaque année 8 000 €.

**Associations HORS COMMUNE :**

Organismes	Subvention accordée 2024	Subvention demandée 2025	Avis Commission pour Subvention 2025	Elus sortant de la salle	Résultat VOTE du CM
<b>USM MONTARGIS HANDBALL</b>	8 000 €	8 000 €	8 000 €		À l'unanimité
<b>ACPG CATM</b> (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - Combatants Algérie Tunisie Maroc)	100 €	150 €	100 €		À l'unanimité
<b>AMICALE DES ANCIENS MARINS</b>	50 €	100 €	50 €		À l'unanimité
<b>Rallye Mathématique du centre</b>	200 €	200 €	200 €		À l'unanimité
<b>TOTAL</b>			<b>8 350 €</b>		

**Le Conseil Municipal décide :**

- **D'accorder** les subventions et aides indirectes suivantes aux associations tel que figurant dans les tableaux joints.

**Adopté à la Majorité.**

Pour : 26

Contre : 2 (M DEPOND et le pouvoir M. MASSONNEAU)

Abstention :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 04/02/2025

**Le Maire,****Denise SERRANO****Le Secrétaire de Séance,**
**Michelle DE MEDTS**

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 04/02/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet: <www.telerecours.fr